



Urgent la pmi veulent faire un raport aux juges des affaire...

Par **jean**, le **16/12/2010** à **22:21**

Bonjour, rn rn voil   depuis la naissance de ma fille le 3 aout 2010 rn depuis quelques semaine maintenant, rn rn il me disent que ma fille et toujours dans le noirs dans notre chambre alors que c'est arriv   qu'une fois quand ma fille n'a pas arr  tez de pleurer la nuit elle ne voulait pas dormir et donc le lendemain elle dormais a 10h la travailleuse familiale qui travail avec la PMI a fait un rapport que notre fille reste toujours dans le noir et ne sort jamais rn rn alors que si il regardais bien il savent que mon beau p  re qui a une Honda et moi une BMW elle verrais que le si  ge auto n'est pas toujours dans la m  me voiturern rn    ce jours, il veulent faire un rapport au juges des affaire familiale, alors qu'il ne veulent rien savoirs sur ceux qu'ont leur dit et s'arr  te sur le fait que notre enfant reste toute la journ  e dans le noire ... rn rn que peut t'ont avo  rs comme ennuis de leur part ? rn rn baljeanjacques@gmail.com

Par **mimi493**, le **16/12/2010**    **22:31**

oui. rn Prenez un avocat et faites-leur savoir (oralement) que m  me elles ne sont pas    l'abri d'une plainte pour d  nonciation calomnieuse.

Par **jean**, le **16/12/2010**    **22:37**

je pensais justement a voire un avocat pour   a, mais je suis au ch  mage et ma femme est   crivain n'a eu aucun revenu depuis 2007 on vie sous le toit de notre beau p  re

Par **mimi493**, le **16/12/2010 à 22:45**

Quelquefois il faut faire des sacrifices pour protéger sa famille. Quand l'enfant sera placé, vous risquez de mettre des années à le récupérer en dépensant des fortunes en avocat.

Par **Marion2**, le **16/12/2010 à 22:53**

[citation] *la travailleuse familiale qui travail avec la PMI a fait un rapport que notre fille reste toujours dans le noir*[/citation]rnrnJe pense que la travailleuse familiale n'a pas vu qu'une seule fois votre fille dans le noir pour avoir fait un rapport.rnrnVous avez peut-être droit à une Aide Juridictionnelle pour un avocat, tout dépend de vos revenus.

Par **mimi493**, le **16/12/2010 à 23:03**

[citation]Je pense que la travailleuse familiale n'a pas vu qu'une seule fois votre fille dans le noir pour avoir fait un rapport.[/citation]rnça les gêne, tiensrnrn[citation]Vous avez peut-être droit à une Aide Juridictionnelle pour un avocat, tout dépend de vos revenus.[/citation]rnAucune procédure en cours, donc pas de droit à l'AJ pour l'instant.

Par **jean**, le **16/12/2010 à 23:04**

je l'affirme que elle nous a fait la remarque une fois que océane était dans la chambre c'était la seule fois que dans la journée le bébé était dans la chambre rnrnj'en prend compte que si il me la retire je dépenserai plus pour la reprendre

Par **Marion2**, le **16/12/2010 à 23:05**

[citation]Aucune procédure en cours, donc pas de droit à l'AJ pour l'instant.[/citation]rnrnEvidemment !!!! Ce monsieur parlait d'un avocat, il peut donc retirer auprès du greffe du TGI la liste des avocats acceptant l'AJ et entamer une procédure !!!

Par **jean**, le **16/12/2010 à 23:09**

je précise que la travailleuse familiale viens 1h/ par semaine voir 1H/toutes les deux semaine

Par **Marion2**, le **16/12/2010 à 23:10**

Et alors ?

Par **jean**, le **16/12/2010 à 23:14**

et alors comment peut elle affirmé qu'elle sort jamais ma fille ?

Par **Marion2**, le **16/12/2010 à 23:21**

Elle a peut-être voulu dire que votre fille ne sortait pas de la chambre...
Lorsque cette travailleuse familiale vient, où se trouve votre fille maintenant ?
Auparavant, où se trouvait votre fille lorsqu'elle arrivait ?
ATTENTION : je ne vous accuse pas.
Vous avez un pédiatre ? Comment trouve t'il votre fille ? Demandez lui une attestation sur l'état de la petite.

Par **jean**, le **16/12/2010 à 23:31**

[citation]Elle a peut-être voulu dire que votre fille ne sortait pas de la chambre...
Lorsque cette travailleuse familiale vient, où se trouve votre fille maintenant ?
Auparavant, où se trouvait votre fille lorsqu'elle arrivait ?
ATTENTION : je ne vous accuse pas.
Vous avez un pédiatre ? Comment trouve t'il votre fille ? Demandez lui une attestation sur l'état de la petite. [/citation]
noui elle dit que notre fille ne sort jamais de sa chambre
la travailleuse familiale viens juste pour faire le ménage , elle se trouve toujours dans le salon dans son parc de jeux a l'exception de ce jours ou elle était dans la chambre et la ils pensent que c'est tout les jours pareille est c'est là ou je suis pas d'accord
maintenant elle dort ma fille est a 08h on a pour habitude de la sortir de son lit
auparavant , elle était toujours dans le salon mais même parfois on sortais en ville ou au resto et on sort toujours avec notre fille
je n'est pas dit que vous m'accusez mais on dirais que personne me laisse de la crédibilité a croire que nous somme des parent indigne chose que nous ne somme pas nous aimons notre fille

Par **Marion2**, le **16/12/2010 à 23:33**

[citation] a 08h on a pour habitude de la sortir de son lit [/citation]
Et si elle dort, vous la sortez de son lit ? alors qu'elle n'a que 3 mois ????

Par **mimi493**, le **16/12/2010 à 23:35**

[citation]Je n'est pas dit que vous m'accusez mais on dirais que personne me laisse de la

crédibilité a croire que nous sommes des parents indignes chose que nous ne sommes pas nous aimons notre fille [/citation]
Je comprends votre colère, mais [fluo]**il est impératif que vous restiez calme** [/fluo]sinon, des énervements, éclats, cris devant des tiers pourraient se retourner contre vous.
Les remarques de Marion sont neutres, et si ça vous met déjà en colère (au moins intérieurement), dites-vous que vous risquez bien pire comme propos et vous devrez rester calme tout en niant avec force et détermination.

Par **jean**, le **16/12/2010 à 23:41**

[citation]Je comprends votre colère, mais il est impératif que vous restiez calme sinon, des énervements, éclats, cris devant des tiers pourraient se retourner contre vous. [/citation]
j'ai peur que si je reste calme ils penseront que je me fiche de cette situation
[citation]Et si elle dort, vous la sortez de son lit ? alors qu'elle n'a que 3 mois ????[/citation]
elle a 4 mois mais bref c'est pareil à 8h elle se réveille curieusement elle a le sommeil plus léger que sa mère alors que moi j'ai le sommeil très lourd à 08h tout le monde se lève dans la maison mais si elle dort on la réveille pas mais à 9h elle se réveille puis que les volets n'occulent pas la lumière du jour à 9 heures au grand maximum elle est dans le salon

Par **jean**, le **16/12/2010 à 23:59**

[citation]Je comprends votre colère, mais il est impératif que vous restiez calme sinon, des énervements, éclats, cris devant des tiers pourraient se retourner contre vous.
Les remarques de Marion sont neutres, et si ça vous met déjà en colère (au moins intérieurement), dites-vous que vous risquez bien pire comme propos et vous devrez rester calme tout en niant avec force et détermination. [/citation]
c'est ceux que je vais faire rester calme car le 21/12 j'ai un rdv avec eux demain il y a une travailleuse familiale qui va venir à la maison c'est pas la même c'est ça remplaçante qui viendra
sur ceux je vais aller dormir merci quand même des conseils apportés par vous tous bonne nuit à tout le monde

Par **Marion2**, le **17/12/2010 à 10:48**

[citation]**c'est ceux que je vais faire rester calme car le 21/12 j'ai un rdv avec eux** [/citation]
Surtout, ne faites pas ça sinon tout va se retourner contre vous.